

## Résumé :

Création d'un OPAC régional, coopératif, inclusif et mutualisé entre :

- > les Coopératives d'Activités et d'Emplois
- > les « petits » OF associatifs et coopératifs
- > Les formateur·ice·s indépendant·e·s

## Contexte :

- > **Réforme de la formation professionnelle**  
*Loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*  
⇒ obligation de certification, évolution des marchés...
- > Inégalités d'accès à la formation professionnelle
- > Forte précarité des professionnel·les du secteur

## Enjeux :

- > sécuriser la situation socio-économique des professionnels du secteur
- > garantir la diversité pédagogique des offres de formation
- > développer des offres de formation inclusives
- > accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du secteur : multimodalité, e-learning, formation en situation de travail...
- > développer coopération et mutualisation dans la filière
- > coconstruire des réponses aux besoins non couverts et/ou émergents dans les territoires et les filières

## Champs d'intervention :

- > ensemble du parcours de compétences : bilans de compétences, VAE, formations...
- > Économie créative et numérique
- > Innovation et économie sociales
- > transition écologique
- > Savoirs de base et innovation pédagogique
- > Gouvernance et intelligence collectives

## Structuration :

Création d'une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)** porteuse d'un **OPAC certifié**

### Mutualisation de fonctions supports :

- > Gestion administrative et financière
- > Coordination pédagogique et formation des formateurs·rices
- > Développement commercial

### Mutualisation de matériels et équipements :

- > réseau régional de lieux de formations accessibles
- > matériel pédagogique et plateforme de e-learning

### Animation d'espaces de concertation non statutaires

et de **recherche et développement** associant les partenaires du secteur : SPE, DIRECCTE, collectivités, OPCO...

### Production et coproduction d'offres de formation professionnelle

et de prestations de services

## Gouvernance :

La gouvernance de la SCIC sera composée de 4 collèges :

### > Les Salarié·e·s :

Fonctions supports de la coopérative

### > Les Producteur·rice·s de Biens et Services (PBS) :

Coopératives, associations et indépendant·es disposant d'un numéro d'activité

### > Les Bénéficiaires :

Clients réguliers, stagiaires cycles longs...

### > Les Partenaires :

Labos de recherche, filières, réseaux sectoriels, clusters...